



# DISTINCTION

## Arbitre stagiaire

(Version 2017)

*La distinction d'arbitre stagiaire est valable pour une durée de deux ans à compter de la date d'obtention de celle-ci. Passé ce délai, si l'arbitre stagiaire n'est pas validé arbitre de Ligue accrédité, celui-ci sera tenu de se représenter à une nouvelle formation initiale.*

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro de licence : ..... Ligue : .....

### A OBTENU LA DISTINCTION D'ARBITRE STAGIAIRE

Lieu de la formation : .....

Compétition : .....

Date : .....

#### **NOMS du formateur responsable et des formateurs assistants**

1].....

2].....

3].....

4].....

5].....

6].....

Fait à : ..... Le : .....

**Signature du formateur responsable du stage :**

.....